

Fiche technique

Granolan pont d'adhérence spécial

Description du produit

Le pont d'adhérence spécial est un agent de pontage aqueux, de pigmentation verte pour l'intérieur. Il est facile à appliquer, bien découvrable et garantit une bonne adhérence entre le support et la finition. En outre il obtient l'absorption régulière du support.

Composition

Liants: dispersion spécial
Additifs: pigments, fibres, etc.
Adjuvants: eaux, produits adjonctifs, etc.
Suppléments: farine et sable de la roche

Champ d'application

Les supports convenants sont p.ex. des plaques minérales à base de ciment ou plâtre, des carreaux en céramique, verre, diverses plaques en bois, aluminium, acier, surfaces peintes. Les matières synthétiques doivent être au paravent poncés ou traités au chalumeau. Comme l'adhérence dépend fortement de la qualité du support, des essais d'adhérence doivent être faits précédemment. Le pont d'adhérence n'est pas approprié comme couche d'isolation.

Le pont d'adhérence est indiqué pour recevoir des dégrossissages, lissages, spatulations, etc. Nous recommandons d'ajouter 1 kg de liant A / sac au revêtement suivant, pour autant que le produit ne contienne pas encore des liants organiques.

Consommation

Environ 0.4 kg par m²

Form de livraison

Bidons à 10 ou à 20 kg

Traitement

Ne pas travailler en dessous de +5° C

Le durcissement/séchage varie selon la température et l'humidité de l'air entre 2 et 5 jours (avec 20°C et humidité de 50% 2 jours).

- Le pont d'adhérence spécial Granolan doit être bien mélangé, et appliqué au rouleau sur des supports solides, propres et secs.
- Le pont d'adhérence spécial ne doit pas être dilué.

Remarques

Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).

Stockage

Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 12 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

Elimination

Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Code d'élimination conformément au CED : 10 13 99. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité

Mention de danger: aucun

P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver immédiatement et abondamment à l'eau.

P305a: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.

P501e: Produit/son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
info@granol.ch, www.granol.ch

